

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL JEUNE DU 12 DECEMBRE 2020

Convocation du 03/12/2020

L'an deux mille vingt, le douze décembre à dix heures, la commission Jeunesse et sport légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE Maire de la commune.

Etaient présents : Monsieur Philippe Delaporte, Monsieur Stéphane Choquet, Madame Véronique Vinot, Monsieur Christophe Sécache, Madame Laure Laboulais, Madame Isabelle Cuvier, Monsieur Sébastien Guidez

Absent excusé: Monsieur Maxime PRUVOT

Conseil Jeune : Isaline Allibe, Camille Guidez, Ernest Paroïelle, Samuel Gourmelen, Hugo Laignel, Mathias Dimpre, Léandre Sécache, Valentin Guidez

Date d'affichage : 19 décembre 2020

Secrétaire de séance : Mme Véronique VINOT

1) Mise en place du Conseil des Jeunes :

Monsieur le Maire prend la parole et salut l'ensemble des participants de ce premier Conseil Jeune de l'histoire du village. Il demande aux adultes de se présenter et ensuite aux jeunes d'en faire de même.

2) Parrainage :

Afin d'accompagner chaque jeune dans sa mission, Monsieur le Maire propose que chaque jeune conseiller jeune soit parrainé par un membre de la commission jeunesse et sport. Il précise que ce parrainage se fera par tirage au sort.

Parrain d'Isaline Allibe : Monsieur Christophe Sécache

Marraine d'Ernest Paroïelle : Madame Isabelle Cuvier

Marraine de Samuel Gourmelen : Madame Véronique Vinot

Marraine d'Hugo Laignel : Madame Laure Laboulais

Parrain de Mathias Dimpre : Monsieur Stéphane Choquet

Parrain de Léandre Sécache : Monsieur Sébastien Guidez

Parrain de Camille Guidez : Monsieur Philippe Delaporte

Parrain de Valentin Guidez : Monsieur Maxime Pruvost

Monsieur le Maire donne la parole à chaque membre du Conseil Jeune. Chacun leur tour, ils exposent les motivations qui les ont poussées à devenir jeunes conseillers.

- Projet sportif :

- Participer à la vie et à la découverte de la commune (différentes manifestations, distribution colis des aînés, etc...)

- Organiser une journée « Nettoyage citoyens », sensibilisation à l'écologie, au fleurissement et au bien-être de notre village.

- Représenter les jeunes écoliers, les collégiens et les lycéens.

- Comprendre le fonctionnement de la commune

A l'issu de ce tour de table, l'ensemble du conseil jeunes est invité à venir distribuer le colis des aînés le samedi 19 décembre avec leurs parrains. Ils seront également conviés au prochain conseil municipal pour observer son fonctionnement.

3) Décorations de Noël :

Monsieur le Maire demande au Conseil des Jeunes de donner leur avis et leurs propositions sur les décorations de Noël (maisons et commune). Un concours des maisons illuminées pourrait voir le jour l'an prochain. Il faut réfléchir au règlement et au prix proposé car cela implique le déplacement du jury en soirée.

Les décorations en bois sur la Place Verte demandent à être reproduites à plusieurs endroits du village. Le conseil apprécie ces nouvelles décorations.

Il est proposé de créer une crèche à l'extérieur de l'Eglise. Monsieur le Maire précise que les sujets qui existent en plâtre ne peuvent pas être mis à l'extérieur. Il propose de faire une crèche en bois et invite les membres du conseil jeune à la réaliser et de prendre contact avec la personne qui s'occupe de l'Eglise.

4) Questions diverses :

Valentin GUIDEZ interpelle Monsieur le Maire concernant l'horaire du bus, le soir lorsque les collégiens et les lycéens terminent à 17h sur Abbeville. Ils sont obligés d'attendre 17h30 (attente trop longue) avec un retour sur Miannay- Lambercourt vers 18h15. Il leur est répondu que les horaires sont établis par les services des transports scolaires du Conseil Régional des Hauts de France et qu'il est impossible de les modifier. En ce qui concerne le manque de lumière aux arrêts des transports scolaires Place Vauban à Abbeville. Monsieur le Maire propose de rédiger un courrier cosigné à l'attention de Monsieur le Maire d'Abbeville afin que les arrêts de bus soient éclairés et améliorent la sécurité des collégiens et lycéens.

Un cendrier est demandé au niveau de l'arrêt de bus. Monsieur le Maire vérifiera s'il est autorisé de fumer à cet endroit.

L'abri bus à Lambercourt ainsi que le passage piéton se trouve dans une zone sombre. Il est proposé de l'éclairer afin de le sécuriser.

Pour la sécurité, une barrière est demandée au niveau de la rivière du City Stade. Monsieur le Maire répond que cette barrière est prévue.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 11 heures 30

Conseillers Municipaux	Présents /Absents	Signature
Philippe DELAPORTE	Présent	
Stéphane CHOQUET	Présent	
Véronique VINOT	Présent	
Christophe SECACHE	Présent	
David DUMENIEL	Présent	
Maxime PRUVOST	Absent	
Isabelle CUVIER	Présent	
Sébastien GUIDEZ	Présent	
Laure LABOULAIS	Présent	
Conseillers Jeunes	Présents /Absents	Signature
Isaline ALLIBE	Présent	
Mathias DIMPRES	Présent	
Samuel GOURMELEN	Présent	
Camille GUIDEZ	Présent	
Valentin GUIDEZ	Présent	
Hugo LAIGNEL	Présent	
Ernest PAROIELLE	Présent	
Léandre SECACHE	Présent	